

Urographie IV

Qu'est-ce que c'est ?

L'urographie est un examen radiologique qui permet d'étudier la morphologie et le fonctionnement de l'appareil urinaire.

L'urographie est un examen radiologique qui permet d'étudier la morphologie et le fonctionnement de l'appareil urinaire. Cette technique d'exploration radiologique utilise la capacité du rein à concentrer puis à sécréter une substance spécifique, opaque aux rayons X. L'UIV permet une étude du tissu du rein, des cavités excrétrices (calices, tiges calicielles, bassinet), des uretères (canal qui conduit l'urine du rein à la vessie) et de la vessie.

De plus en plus, l'uroscanner prend la place de l'urographie en raison de la meilleure qualité d'image obtenue avec cet examen.

Quelles indications ?

L'urographie peut être utile dans le bilan de nombreuses maladies urinaires : infection, hématurie, coliques néphrétiques, troubles de la miction.

L'urographie intraveineuse (UIV) permet :

- une étude anatomique, en deux dimensions, des reins, des voies excrétrices, de la vessie et de l'urètre masculin (canal excréteur de l'urine) ;
- une étude qualitative et comparative de l'état fonctionnel de chaque rein ;
- une étude des éventuels obstacles situés sur l'arbre urinaire;
- une étude morphologique et fonctionnelle de la vessie et de l'urètre.

Comment cela se passe t il ?

L'examen s'effectue en position allongée, sur une table de radiologie. On met en place un tube souple (cathéter) dans une veine, en général au pli du coude, pour injecter un produit de contraste iodé. Avant cette injection, un cliché simple de l'abdomen est effectué. Puis des clichés successifs sont pris pendant les trente premières minutes. L'examen peut

se prolonger en fonction de la rapidité d'opacification des voies urinaires (clichés pris parfois une heure à deux heures après l'injection).

L'injection du produit de contraste est, en général, bien tolérée mais peut parfois occasionner une sensation de chaleur ou fera apparaître un goût métallique dans la bouche.

L'injection peut, rarement, déclencher une réaction d'intolérance, généralement transitoire, sans gravité. Dans certains cas, peu nombreux, une réaction plus grave peut apparaître (trouble cardio-vasculaire, accidents rénaux...)

La prévention de ces accidents est fondée sur la recherche de facteurs de risque chez tous les sujets soumis à l'examen et à une préparation éventuelle (tests allergologiques, prescription de médicaments avant l'examen systématique ou non...).